



AUDIT & COMPTABILITÉ DE TOURAINE

FRANÇOIS CHAUVINEAU & ASSOCIÉS

Association VIENNE APPART
5 rue Ronsard

37 500 CHINON

5, place Jean-Jaurès
37000 TOURS
Tél. 02 47 61 06 00
Fax 02 47 61 66 77

contact@audit-comptabilite.fr
www.audit-comptabilite.fr

Société d'Expertise
Comptable et de
Commissariat
aux comptes

*Inscrite au tableau de
l'Ordre des Pays de Loire
et à la Compagnie
Régionale d'Orléans*



**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOTURE LE
31 DECEMBRE 2011**

Mesdames, Messieurs les membres de l'association VIENNE APPART,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 7 Juin 2011 de votre association, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois, clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association VIENNE APPART, tels qu'ils sont joints au présent rapport, caractérisés par un chiffre d'affaires de 273 539 euros, un total du bilan 212 171 euros et un résultat net déficitaire de - 11 911,93 euros ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de l'association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association VIENNE APPART à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la note de l'annexe figurant à la deuxième page expose les règles et méthodes comptables retenues par votre association et notamment le traitement des créances et dettes.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié leur caractère approprié et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration de l'association et dans les documents mis à disposition des membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Tours, le 1^{er} juin 2012

François CHAUVINEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large, sweeping horizontal stroke that loops back to the left.

**Commissaire aux comptes
Gérant associé**

Poste	Cd	Brut	Cd	Amort. Provision	Net N	Net N-1
ACTIF IMMOBILISE						
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX		CQ			
Concessions, brevets et droits sim.	AF	3 464,51	AG	3 464,51		
Fonds commercial	AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et ac. / immob. incorporelles	AL		AM			
Immobilisations corporelles						
Terrains	AN		AO			
Constructions	AP		AQ			
Inst. techn. mat. et out. industriels	AR		AS			
Autres immobilisations corporelles	AT	7 566,49	AU	7 566,49		237,33
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes sur immob. corp.	AX		AY			
Immobilisations financières						
Participations	CS		CT			
Autres participations	CU		CV			
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières	BH	20 060,02	BI		20 060,02	14 040,41
Total II	BJ	31 091,02	BK	11 031,00	20 060,02	14 277,74
ACTIF CIRCULANT						
Stock et en-cours						
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
Avances & acomptes versés sur commandes	BV		BW			
Créances						
Clients et comptes rattachés	BX	64 282,07	BY	34 864,67	29 417,40	21 263,35
Autres créances	BZ	79 404,88	CA		79 404,88	106 106,17
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
Divers						
Valeurs mobilières de placements	CD		CE			
Disponibilités	CF	82 909,90	CG		82 909,90	82 858,47
Charges constatées d'avance	CH	379,57	CI		379,57	130,00
Total III	CJ	226 976,42	CK	34 864,67	192 111,75	210 357,99
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion Actif (VI)	CN					
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)	CO	258 067,44		45 895,67	212 171,77	224 635,73

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	DA		
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	DB		
Ecarts de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD		
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG	130 044,27	124 210,10
Report à nouveau	DH		5 834,17
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-11 911,93	
Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK		
Total I	DL	118 132,34	130 044,27
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
Total II	DO		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ		
Total III	DR		
DETTES			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes au. établissements de crédit	DU		
Emprunts et dettes financières diverses	DV	17 835,31	14 870,67
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	28 555,26	19 965,51
Dettes fiscales et sociales	DY	37 744,95	36 258,10
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	9 903,91	23 497,18
Produits constatés d'avance	EB		
Total IV	EC	94 039,43	94 591,46
Ecart de conversion passif (V)	ED		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	EE	212 171,77	224 635,73

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises France	FA		
Ventes de marchandises Export	FB		
Ventes de marchandises Total	FC		
Production vendue France (biens)	FD		
Production vendue Export (biens)	FE		
Production vendue Total (biens)	FF		
Production vendue France (services)	FG	273 539,16	246 021,56
Production vendue Export (services)	FH		
Production vendue Total (services)	FI	273 539,16	246 021,56
Montant net du chiffre d'affaires	FL	273 539,16	246 021,56
Production stockée	FM		
Production immobilisée	FN		
Subventions d'exploitation	FO	203 793,55	195 325,60
Reprises sur provisions et amortissements	FP	107 906,45	106 627,07
Autres produits	FQ	113,51	131,88
Total des produits d'exploitation (I)	FR	585 352,67	548 106,11
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	FS		
Variation de stock	FT		
Achats de matières premières et autres approv.	FU	53,00	
Variation de stock	FV		
Autres achats et charges externes	FW	403 482,90	367 240,35
Impôts, taxes et versements assimilés	FX	7 373,56	6 553,22
Salaires et traitements	FY	115 697,86	113 163,05
Charges sociales	FZ	47 980,11	46 151,12
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Sur immo: dotations aux amortissements	GA	237,33	262,90
Sur immo: dotations aux provisions	GB		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	GC	20 096,71	6 016,82
Pour risques et charges: dotations aux provisions	GD		
Autres charges	GE	3 481,91	4 234,71
Total des charges d'exploitation (II)	GF	598 403,38	543 622,17
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	GG	-13 050,71	4 483,94
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	GI		
Produits financiers :			
De participations	GJ		
D'autres valeurs mob. et créances de l'actif immob.	GK		
Autres intérêts et produits assimilés	GL	1 406,11	876,93
Reprises sur provisions et transferts de charges	GM		
Différences positives de change	GN		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	GO		
Total des produits financiers (V)	GP	1 406,11	876,93
Charges financières :			
Dotations aux amortissements et aux provisions	GQ		
Intérêts et charges assimilées	GR		
Différences négatives de change	GS		

Poste	Cd	Exercice N	Exercice N-1
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	GT		
Total des charges financières (VI)	GU		
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	GV	1 406,11	876,93
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	GW	-11 644,60	5 360,87
Produits exceptionnels :			
Sur opérations de gestion	HA	2 153,24	1 257,50
Sur opérations en capital	HB	51,38	170,05
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (VII)	HD	2 204,62	1 427,55
Charges exceptionnelles :			
Sur opérations de gestion	HE	1 813,75	900,75
Sur opérations en capital	HF	658,20	53,50
Dotation aux amortissements et aux provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH	2 471,95	954,25
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	HI	-267,33	473,30
Participation des salariés aux résultats (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		
Total des produits (I+III+V+VII) :	HL	588 963,40	550 410,59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X) :	HM	600 875,33	544 576,42
Bénéfice ou perte	HN	-11 911,93	5 834,17

Association VIENNE APPART

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2011

ANNEXE

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément au règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) et au règlement n° 99-03 relatif à la réécriture du plan comptable général tout en respectant le principe de la prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

Continuité de l'exploitation,

Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sauf cas en ce qui concerne les conséquences de la première application des nouvelles règles sur les actifs. Une annexe spécifique précise les modifications apportées.

Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et les méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

L'amortissement économique a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens selon le mode linéaire.

En cas d'utilisation de mode ou durée différent sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Les dépréciations apparaissent éventuellement sur certains titres ont été constatées sous forme de provision.

Disponibilités

Les disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les charges mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Les comptes annuels ont été établis conformément à la loi du 30 avril 1983 et au décret du 29 novembre 1983.

Autres achats et charges externes

Charges du personnel

Investissement

Produits de fonctionnement

Subventions

Les subventions sollicitées ont été accordées.

Fonds dédiés.

COMPTES ANNUELS au 31 décembre 2011

ANNEXE

ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Logiciels	3 464,51 €
-----------	------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Matériel de bureau et informatique	7 566,49 €
------------------------------------	------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Dépôt et cautionnement	20 060,02 €
------------------------	-------------

TOTAL DES IMMOBILISATIONS

	31 091,02 €
--	-------------

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Logiciels	- 3 464,51 €
-----------	--------------

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Matériel de bureau et informatique	- 7 566,49 €
------------------------------------	--------------

TOTAL DES AMORTISSEMENTS

	- 11 031,00 €
--	---------------

VALEUR DES IMMOBILISATIONS EN FIN D'EXERCICE = 20 060,02 €

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

ÉTAT DES CRÉANCES

Clients	66 160,28 €
Factures à établir	424,33 €
Avoir à établir	-2 302,54 €
TOTAL DES CRÉANCES CLIENTS	64 282,07 €

AUTRES CRÉANCES

Subventions à recevoir	40 687,74€
Prestations à recevoir	23 184,10 €
Autres produits à recevoir	15 363,04 €
Avance à M. H et Mme M	170,00€
TOTAL DES AUTRES CRÉANCES	79 404,88 €

ÉTAT DES DETTES

Dépôts et Retenues de Garantie	17 835,31 €
Dettes fournisseurs	18 253,94 €
Fournisseurs factures non parvenues	10 453,69 €
Fournisseurs avoirs à recevoir	- 152,37 €
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS	28 555,26 €
Dettes fiscales et sociales	
Provisions dettes congés payés	10 418,04 €
Sécurité sociale et organismes sociaux	23 111,06 €
Provisions charges congés payés	4 215,85 €
TOTAL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES	37 744,95 €
Autres dettes	
Autres charges à payer	9 903,91 €

ÉTAT DES PROVISIONS

Provisions pour dépréciation des comptes clients	34 864,67 €
--	-------------

ÉTAT DES DISPONIBILITÉS

Crédit Mutuel	19 470,18 €
Livret Bleu Crédit Mutuel	51 406,11 €
Compte Booste	10 000,00 €
La Banque Postale	1 110,95 €
Caisse	922,66 €
TOTAL DES DISPONIBILITÉS	82 909,90 €

Charges constatées d'avance	379,57 €
-----------------------------	----------

Spécificité des associations

Les particularités de l'annexe relative aux associations conduisent à donner les informations complémentaires indiquées ci-après.

Éléments à inclure dans les règles et méthodes :

Contributions volontaires

Conformément au règlement comptable CRC 99 - 01, les contributions volontaires pourraient faire l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

- Les contributions en travail = valorisation aux tarifs du personnel de remplacement
- Les contributions en biens et services = valorisation pour leur coût réel soit au prix de marché.

L'association VIENNE APPART ne comptabilise pas les éléments de contributions volontaires.

Variation des fonds associatifs

	Début exercice	Affectation du résultat	Fin exercice
Fonds Associatif	22 867,35 €		22 867,35 €
Réserve de trésorerie	101 342,75 €	5 834,17 €	107 176,92 €
Report à nouveau			
Résultat N-1		5 834,17 €	
TOTAL	124 210,10 €	0	130 044,27 €

Suivi des dons manuels affectés

Dons manuels affectés	Dons à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Dons restant à engager en fin d'exercice
0	0	0	0

Suivi des legs et donations affectés

Legs et donations affectés	Legs et donations à engager en début d'exercice	Utilisation en cours D'exercice	Dons restant à engager en fin d'exercice
0	0	0	0

Analyse du résultat (cas des secteurs conventionnés)

	Résultat comptable	Excédent	Déficit
Résultat comptable			
Dont part du résultat sur gestion libre	NA	NA	NA
Dont part du résultat sur gestion conventionnée			

Subventions d'investissement

Montant reçu pendant l'exercice	0
Immobilisations financées	0

Analyse des fonds dédiés

Subventions de fonctionnement accordées	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
203 793,55 €	203 793,55 €	203 793,55 €	0	0

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

L'association ne rémunère pas les dirigeants bénévoles. Elle n'a pas de cadre dirigeant salarié.



AUDIT & COMPTABILITÉ DE TOURAINE

FRANÇOIS CHAUVINEAU & ASSOCIÉS

FCU le

13 JUIN 2012

Association VIENNE APPART
5 rue Ronsard

37500 CHINON

5, place Jean-Jaurès
37000 TOURS
Tél. 02 47 61 06 00
Fax 02 47 61 66 77

contact@audit-comptabilite.fr
www.audit-comptabilite.fr

Société d'Expertise
Comptable et de
Commissariat
aux comptes

*Inscrite au tableau de
l'Ordre des Pays de Loire
et à la Compagnie
Régionale d'Orléans*



RAPPORT SPECIAL

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOTURE
LE 31 DECEMBRE 2011**

Mesdames, Messieurs les membres du conseil d'Administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R-612-6 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES
A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

A Tours, le 1^{er} juin 2012

François CHAUVINEAU

Commissaire aux comptes
Gérant associé